



Mémoire de géopolitique du monde contemporain du

Chef d'Escadrons Eric HAUTECLOQUE RAYSZ

Les puissances régionales dans le monde de l'après guerre froide.

-

Résumé :

Considérant le découpage du monde en pôles d'attraction, la géopolitique permet de bâtir un échiquier où les états (état-nation) restent les acteurs centraux. La globalisation étend leur champ d'action à l'humanité entière. Le rêve de la mondialisation prend forme et fait l'objet de nombreuses études.

Face à ce mouvement de réorganisation des sociétés politiques humaines, nous montrons que la construction de grandes puissances régionales est une nouvelle approche qui répond au phénomène d'interdépendance de tous les acteurs économiques et politiques. Si les Etats-Unis sont, de par leur puissance économique, la grande puissance mondiale du moment, la stabilité du monde passe par l'émergence de puissances régionales. Cette émergence est un contre poids naturel.

PLAN

1. - Les différents modèles d'échiquier géopolitique possibles.

11. - L'incontournable mondialisation.

12. - L'avenir de l'état-nation.

13. - Qu'est-ce qu'une puissance régionale ?

2. - La réalité géographique et culturelle des puissances régionales.

21. - L'influence des phénomènes physiques.

22. - Des points communs profondément enracinés.

3. - La convergence d'intérêts extranationaux.

31. - Le lien économique.

32. - Une nouvelle donne politique et un besoin de sécurité.

33. - La volonté de leadership et de liberté d'action américaine.

INTRODUCTION :

Dans le cadre de la mutation du monde depuis 1989, l'écroulement du système marxiste-léniniste en URSS et la modification radicale de l'équilibre bipolaire correspondent à la mise en place d'un nouvel ordre mondial sous le " leadership " américain. La globalisation du monde semble au milieu des années quatre-vingt-dix la seule vision crédible. Pourtant, les conflits locaux parsèment la planète par exemple pour des questions de nationalité ou des problèmes de minorités. De plus la crise économique ébranle le modèle capitaliste et l'état du monde présente un avenir incertain. En fait, cette versatilité du monde accompagne la lenteur du rétablissement russe et l'enjeu de la réunification de l'ancien espace géopolitique soviétique (la Russie puissante aurait une action stabilisatrice dans le monde). Autre lenteur celle de la mise en place d'un monde multipolaire, qui tout en existant dans les données économiques (les quatre pôles Japon, Union Européenne, Chine et Russie autour des Etats-Unis), n'a pas d'émergence politique. Aussi faut-il présenter un ordre mondial relâché avec une seule super puissance molle, les Etats-Unis, le reste étant

en devenir. Cette considération ne suffit cependant pas à offrir une représentation géopolitique complète.

La société internationale est organisée autour d'états souverains dont le droit international devrait consacrer l'égalité. La réalité tient plutôt à l'extrême inégalité de fait entre les états aussi cette notion d'état fonctionne mal. La construction de grandes puissances régionales (démarche vers le supranational à l'opposé de l'infraétatique) semble offrir une approche capable d'expliquer la situation actuelle. Des schémas multipolaires font apparaître l'existence de grands ensembles économiques et culturels qui sont susceptibles de s'organiser sur le mode fédéral ou confédéral. Ainsi, une coordination correcte apparaît entre les cadres spatiaux et les acteurs politiques.

Après une rapide tentative de définition de la notion de puissance régionale, nous verrons d'abord qu'une telle partition correspond à des réalités géographiques (espace, ressources en matières premières, démographie) et culturelles (religion, langue) manifestement stables et incontournables. Il ressortira ensuite que les rapports de forces contemporains et les rivalités de pouvoir internes et externes s'articulent autour des intérêts économiques et diplomatiques. Une recomposition du monde en puissances régionales complétant le rayonnement, en apparence du moins, de la puissance américaine sera ainsi proposée.

*

*

*

1. - Les différents modèles d'échiquier géopolitique possibles.

En citant André Siegfried : " Les peuples n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. ", nous cherchons à étudier les différents décors permettant un nouvel équilibre géopolitique et décrivant correctement le jeu des intérêts.

11. - L'incontournable mondialisation.

Selon l'organisation de coopération et de développement économique O.C.D.E., la mondialisation recouvre trois étapes : l'internationalisation liée au développement des flux d'exportation, la transnationalité à celui des flux d'investissement et des implantations à l'étranger et enfin la globalisation mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information. Ainsi un phénomène d'interdépendances accrues entre les acteurs physiques (individus), politiques (états) et économiques (firmes) résulte de l'ouverture des espaces économiques nationaux. Les frontières disparaissent au profit de normes ou internationales dépassant les frontières des pays. Il est indiscutable que le progrès a physiquement réduit le monde, les hommes se sont affranchis des contraintes d'espace et de temps (médias, autoroute de l'information et réseau Internet, moyens de transport). D'autre part, le libéralisme économique triomphe partout dans le monde, l'économie de marché touche également la Chine populaire. La réalité de la mondialisation est sacralisée autour des questions économiques. Une sorte de vulgate économique-politique devient commune à tous les états : état de droit, respect des droits de l'homme, économie de marché, intégration économique en vue du libre échange.

Pourtant, la disparité des situations économiques et la marginalisation de certains pays s'accroît. La recherche de la prévention des conflits et celle du rétablissement de la paix par l'organisation des nations unies fait une certaine place aux organisations régionales (article 53 de la charte de l'ONU) tant la recherche de l'alliance universelle est illusoire. La perception d'intérêts communs est limitée, bien que imparfaitement, à la santé, l'environnement ou encore la sécurité. L'interdépendance et la confrontation des cultures provoque même des crises d'identité qui invitent les populations désorientées à se réfugier dans la religion (cas du Moyen-Orient) ou de l'ethnie (cas de l'ex-Yougoslavie, du Congo, du Rwanda : retour au paragraphe précédent). Le paysage international est donc contrasté aussi il faut conclure qu'un modèle " monde " unique ne permet pas une analyse englobant tous les problèmes.

12. - L'avenir de l'état-nation.

Forgé en Europe occidentale par des siècles d'histoire avant de s'imposer dans le monde comme le mode principal d'organisation politique, l'Etat-nation est par

excellence le lieu où peut s'épanouir l'état de droit et la seule institution capable d'exprimer et de concrétiser une volonté politique. L'état-nation ne semble pourtant plus être un niveau pertinent pour l'exercice du pouvoir tant les interdépendances régionales favorisent le débordement de ses frontières. Dans le monde globalisé, chaque état semble impuissant à pouvoir faire prospérer simultanément les droits de l'homme et le progrès économique. Certes, le droit international repose sur le droit des états mais le concert des nations n'assure plus en l'état la stabilité et l'équilibre du monde. Le monde privé et commercial prend le pas sur le monde politique ; le pouvoir politique doit donc se recentrer sur ses fonctions intrinsèques (politique étrangère, défense, justice,...) et fédérer ou abandonner d'autres missions. Sous l'impulsion du développement des communications et de l'informatique, les relations internationales connaissent une véritable mutation. Le sentiment d'appartenance à un état-nation est dilué dans l'internationalisation des marchés économiques, l'unification du champ géographique et l'éclatement des espaces culturels nationaux. Il faut souligner le mouvement inverse : le réveil de sentiments nationalistes apparaît lorsque l'état-nation ne correspond à aucune " base " naturelle. L'état-nation suppose en effet une unité de race, de langue, de foi, ...

Le phénomène d'unification de la planète pousse, dans l'état actuel des choses, de plus en plus un mouvement de regroupement régional d'états devenus trop " petits " par rapport aux problèmes à résoudre. Les instruments de l'état-nation sont largement émoussés face aux grands défis en matière de croissance et d'emploi, d'immigration ou d'environnement. Les états n'ont plus les moyens de s'opposer aux flux gigantesques de capitaux ni de lutter contre les tendances naturelles des marchés. L'économie se joue des états comme le montrent la liberté de circulation des capitaux et le fonctionnement des multinationales. Regardons alors ce que peut-être une puissance régionale.

13. - Qu'est-ce qu'une puissance régionale ?

Le monde ne peut pas relever d'une grille de lecture unique. Il existe des dynamiques régionales mais la notion de puissance régionale mérite d'abord une caractérisation. En France, nous avons l'habitude de deux types d'institutions politiques : les collectivités territoriales et l'état. L'Union Européenne quant à elle n'a rien d'un état. En effet, elle ne possède pas de territoire en propre, elle ne perçoit pas directement d'impôts, elle n'a ni police ni armée, elle n'est pas reconnue en droit international comme un sujet souverain. Mais alors comment définir la notion de puissance régionale ? En élargissant les critères de la puissance d'un état, elle se présente comme une entité territoriale regroupant plusieurs états, disposant si possible d'institutions officielles sous forme de traité, d'association ou à défaut d'intérêts communs forts. Elle se place sous la tutelle d'une autorité identifiable comme par exemple un pays fort organisant son réseau d'influence. Cet ensemble

possède de jure un droit de souveraineté et d'indépendance. Il peut prendre la forme de relations multiformes entre les pays, principalement des relations commerciales.

Cependant, ce concept ne résout pas certains problèmes comme l'apparition de nouveaux états, le tracé de leurs frontières, les conflits territoriaux, l'expansion de certaines idéologies politiques ou religieuses, les revendications des peuples à l'indépendance. On pourrait chercher à le comparer au fait impérial. La multiplicité des dynamiques régionales s'explique par les quatre contradictions majeures :

- l'opposition entre le globalisme et l'éclatement,
- la dialectique entre l'idée d'intervention collective et l'installation d'un nouveau système de puissance,
- le charme de l'abstention, régression de l'idéologie de l'intervention politico-militaire
- le paradoxe militaire, adoption d'appareils militaires dont la pertinence à terme ne sera peut-être pas adaptée à la réalité.

*

*

*

2. - La réalité géographique et culturelle des puissances régionales.

Les espaces régionaux s'articulent autour de réalités stables et incontournables qui constituent autant d'éléments d'unité.

21. - L'influence des phénomènes physiques.

Ainsi l'étude de l'espace géographique met en évidence les continents et les grands axes traditionnels que sont l'Europe et l'Afrique, l'Asie du sud et du sud est, les

Amériques du nord et latine. Ce découpage ne peut être nié cependant, l'Afrique n'est plus associée à l'Europe, les frontières entre l'Europe et la Russie ne sont pas établies définitivement (l'Union Européenne ira-t-elle jusqu'à l'Oural ?), le Japon crée avec les nouveaux pays industrialisés (N.P.I.) un pôle qui se situe face à la Chine. La réduction des distances et du temps, que permettent les moyens de communication modernes, restreint l'influence de la géographie qui garde tout de même un caractère impérieux.

22. - Des points communs profondément enracinés.

Le monde s'est construit sur le difficile équilibre du jeu de la puissance entre les nations dans les domaines non seulement de l'économie et de la politique mais aussi de la religion et des ethnies. Dans ce domaine, l'étude du fait culturel génère deux idées. D'abord, le dynamisme des religions correspond à un fait religieux qui est, en de nombreuses régions du monde, un fait collectif ; ainsi au-delà du fanatisme religieux, l'Islam est en expansion. Ensuite, la diversité culturelle n'est pas un obstacle insurmontable comme le montre la Russie avec un peuplement dont le caractère est composite. Une puissance régionale peut se bâtir sans une identité collective mais dans le respect de la diversité des cultures. La culture et la religion peuvent être associées dans l'idée de civilisation. Le choc des civilisations sera-t-il la source des futurs conflits ? En tout cas, on peut y trouver un découpage régional entre sept civilisations (occidentale qui fonde son unité autour de la Bible, musulmane, hindoue, confucéenne, latino-américaine, slave orthodoxe). Les zones de fracture entre les civilisations donne une lecture des schémas de conflits potentiels. Cette théorie offre une alternative à la primauté occidentale en ouvrant la porte à des réponses non occidentales. Les oppositions entre les civilisations sont des réalités qu'il faut reconnaître. L'utopie moderne est de croire en un monde unifié autour de valeurs respectées par tous alors que les énergies contradictoires de la nature humaine se regroupent plus naturellement dans un monde constitué par des puissances régionales.

L'accroissement de la population mondiale engendre un découpage régional ; la relation " fécondité maîtrisée - développement des pays pauvres " a ainsi été le thème central abordé pendant la conférence du Caire. Le déchaînement démographique crée des ensembles dynamiques comme la Chine, le sous-continent indien et les pays musulmans en général ou à contrario des régions en récession démographique comme l'Europe. L'autodestruction démographique de l'occident comparée à cette croissance témoigne de l'accentuation des déséquilibres économiques et démographiques entre les grandes aires de culture. D'autre part, les migrations internationales sont partout en forte expansion. Les migrations vers les pays occidentaux ne sont qu'une partie des mouvements dans le monde, la majorité d'entre elles ayant lieu au sein des ensembles régionaux. Ces éléments permettent

de découper le globe en régions, néanmoins seule l'étude des rapports de force donne corps à un modèle de puissances régionales.

* *

*

3. - La convergence d'intérêts extranationaux.

Ces rapports de force montrent les facteurs constitutifs, les risques d'éclatement ou les menaces de conflits qui substituent l'existence de puissances régionales à une simple partition. Ils relèvent des domaines économique et politique. Le premier constitue certainement le plus puissant facteur d'intégration régionale qui soit. L'agencement de l'ordre régional résulte d'ailleurs généralement d'une démarche initialement économique et sociale.

31 - le lien économique.

La mondialisation des échanges et les enjeux que représentent les ressources génératrices de pouvoir (main d'oeuvre, technologie, finances, marchés, matières premières) ont bouleversé l'organisation économique du monde dans la seconde partie du XX siècle. Certes Sir Walter Raleigh a écrit au XVI siècle: " Qui commande le commerce dispose de la richesse du monde et en conséquence du monde lui-même. ". Cependant la prudence s'impose parce que les rivalités économiques jouent un rôle primordial sans tout expliquer pour autant.

Pourtant la principale question posée aux puissances réside dans le choix de leur type d'économie. L'ouverture internationale des marchés est une nécessité reconnue. Les accords de " l'Uruguay round " ont proposé une organisation du commerce mondial. en choisissant un mode de " liberté organisée " plus favorable que la loi de la jungle L'économie de marché est à l'origine de l'essor économique de l'Asie (Japon, Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, Singapour puis Thaïlande,

Malaysia, ...) qui engendre une puissance régionale asiatique sous influence japonaise. Néanmoins des systèmes ouverts politiquement ou économiquement sont une condition nécessaire mais non suffisante de la démocratie et du développement économique (Alain Touraine " Qu'est-ce que la démocratie ? "). Aussi faut-il noter l'échec du modèle et des stratégies de développement promues par l'occident ainsi que la difficulté de l'accession des pays du tiers monde au marché. En conséquence, un ensemble de pays est exclus de ce découpage en puissances régionales : l'Afrique subsaharienne est, dans l'état actuel, un continent incapable de s'autogérer. L'Afrique est d'ailleurs la grande victime de la fin de la guerre froide (la place et le rôle régional de l'Afrique du Sud doivent être distingués).

Dans n'importe quel recoin du monde, des zones de libre échange, des unions douanières ou des marchés communs s'élaborent. Mais la crise économique mondiale n'a pas du tout le même effet partout et elle met bien en évidence la partition en puissances. Il s'agit bien d'une guerre économique internationale qui crée des relations de dominants à dominés. L'enjeu est le fait de l'action d'institutions puissantes pour s'approprier les excédents commerciaux. Les luttes d'influence dépassent le cadre de nation à nation mais s'articulent autour d'alliances et de partenariat. Il y a clairement quatre sous-systèmes (le cinquième étant celui, totalement diffus, des narco-traffics) : les Etats-Unis, première puissance qui s'appuie sur le dollar, l'Union Européenne qui souffre de déséquilibres régionaux qu'elle s'efforce de compenser mais qui en période de crise se traduisent par des nationalismes économiques, le Japon, dont la dynamique commerciale, industrielle et technologique connaît un tassement et la Chine incontournable à cause de son potentiel humain et du marché qu'elle représente mais dont la croissance est loin d'être homogène. Pour des raisons presque identiques à la Chine, l'Inde pourrait devenir à moyen terme un cinquième pôle. Quant à la CEI, elle doit être citée en tant que puissance régionale ébranlée par la faillite économique. Une mafia émergente règne sur l'économie ; on peut alors se demander si la puissance de la Russie est encore réelle ou si elle doit être qualifiée de virtuelle.

32. - Une nouvelle donne politique et un besoin de sécurité.

L'unification par région du champ géopolitique est également politique. En effet, si toute puissance nationale, dépendant de la capacité des états à se doter d'une stratégie et d'une puissance planétaire, unifie les états-nations, il en est de même pour les puissances régionales. Le domaine politique est surclassé par le rôle des Etats-Unis. Leur intervention dans le Golfe, en Somalie ou en ex-Yougoslavie sont des démonstrations de force dans le cadre d'une refonte majeure des grands équilibres mondiaux et peuvent à tort s'interpréter comme une tentative de mise en place de la " Pax americana ". Nous y reviendrons dans le paragraphe suivant.

Demandons-nous d'abord si une obligation de puissance existe. Le rôle de super puissance est risqué et onéreux pour une suprématie dont l'intérêt reste à définir ; un rôle régional peut satisfaire les ambitions. La place d'un pays a souvent tenu à l'influence des hommes d'état qui s'investissent personnellement (Kennedy, de Gaulle, Sadate, Margaret Thatcher, Indira Gandhi, ...). La volonté politique s'appuie sur les réalités géographiques, historiques et culturelles ainsi que sur le commerce mondial mais cette volonté seule donne corps à une puissance régionale.

Plusieurs objectifs conduisent les actions politiques et créent des regroupements d'intérêts. Ainsi, l'effet de l'approvisionnement en pétrole et en matières premières montre la carte de vulnérabilité des pays et dicte leur politique comme l'a montré la " guerre du Golfe ". De même, l'effondrement du communisme en Europe orientale conduit l'Union Européenne à des choix majeurs : celui d'une Europe fédérale, d'une vaste zone de libre échange, de l'élargissement ou de l'approfondissement. D'autre part, le problème des minorités et du nationalisme autour des frontières en Europe peut jouer le rôle de catalyseur de la violence sous-jacente aux problèmes de société. Autre élément, les rivages du Pacifique ouest et de l'Océan Indien possèdent le potentiel pour former l'ensemble économique dominant du XXI siècle. Dans le cas du continent américain, celui-ci demeure la zone d'intérêt prioritaire des Etats-Unis. Cependant les problèmes économiques qui ébranlent la zone de libre échange de l'Aléna et ses problèmes de société que manifestent la marginalisation et la pauvreté ne peuvent pas être ignorés. L'Amérique centrale et latine connaît des progrès vers la démocratie et un redressement économique mais la répartition des richesses y reste aberrante ce qui crée des instabilités sociales. Pourtant, autour du Brésil et de l'Argentine pourrait se créer une puissance régionale émergente, le Mercosur est un premier pas.

Les menaces de conflits subsistent malgré la détente Est-Ouest. Celle-ci signifie une avancée dans le domaine du désarmement, la fin de conflits régionaux alimentés par l'ex-URSS (Cambodge, Angola, Ethiopie, Afghanistan, Nicaragua) mais aussi la perte de la maîtrise des confins et la récupération par des pays d'une liberté qu'il faut apprivoiser. De plus, la révolution islamiste a succédé à la révolution communiste et représente un réel facteur d'instabilité. D'autre part la poudrière du Moyen-Orient, adversaire de l'occident, qui n'est pas uni et dont les relations entre états sont complexes et les sources de tension nombreuses, est exclue de tout ensemble régional et survit à cause de la manne du pétrole. Dernière incertitude: l'évolution de l'ex-empire soviétique cherchant à se reformer en empire autour d'une Russie qui reste en quête d'un équilibre politique fragile.

La place des nationalismes ou des minorités dans cette régionalisation et le danger d'instabilité qu'ils représentent doivent être observé attentivement, comme le montre l'exemple du sous continent indien, avec la vie intérieure chaotique de l'Inde et la

poussée musulmane au Pakistan. Le " nouveau moyen-âge ", prédit par Alain Minc, traduit bien le relâchement de l'ordre mondial qui a entraîné un laisser-aller générateur d'anarchie ; les nationalismes sont bien souvent le refuge de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cependant, les replis identitaires ne permettent pas la constitution de micro-nations vouées à l'exclusion et à l'échec. D'autre part, on assiste à la fermeture de régions ou pays qui redeviennent " terrae incognitae " (zone blanche sur les cartes) c'est-à-dire que l'on ne possède plus de renseignement ou que l'on ne peut pas y accéder (zones de guerre civile, fermeture de zones d'insoumission par les autorités légales, états fermés, jungle des mégalo-poles). D'autres zones que l'on pourrait qualifier de grises correspondent à celles qui hésitent entre les modèles proposés par les puissances régionales. Le montage en puissances régionales, comme dans le cas des facteurs économiques, exclut de nombreux pays. L'échelle régionale semble la seule à redonner stabilité et unité à ces pays ou en tout cas à y prêter attention.

Face au besoin sécuritaire, citons le président de la République française, Jacques Chirac, le 21 avril 1997 : " Pour nos vieilles nations qui se sont tant combattues, l'Europe c'est la paix. Aujourd'hui, dans un monde qui s'organise et se transforme toujours plus vite, l'Europe nous apportera un supplément de prospérité et de sécurité, tout simplement parce que l'Europe c'est l'union, et que l'union fait la force. ". La démarche régionale est aussi celle de l'Onu, l'échelle régionale se substituant à une échelle mondiale dans laquelle une situation d'intervention est bloquée ou bien devant la carence de l'Organisme international : c'est pourquoi " l'agenda pour la paix " insiste sur l'importance des ententes régionales. Force est de constater aujourd'hui que les arrangements et les organismes régionaux foisonnent et constituent les acteurs incontestables du nouvel équilibre mondial.

33. - La volonté de leadership et de liberté d'action américaine.

Les Etats-Unis forment l'unique grande puissance du monde actuel pourtant aucune volonté d'empirisme, au sens du XIX siècle, n'accompagne leurs capacités économiques et militaires. En effet, leur puissance reste marchande et pacifique ; elle ne s'accompagne pas d'une ambition à caractère étatique. La réalité de leur réussite économique leur donne les moyens de jouer un rôle n'importe où dans le monde. Les Etats-Unis s'arrangeraient sans aucun doute d'une puissance régionale capable de les seconder voire de les remplacer tant la tâche est immense que de vouloir favoriser la mise en place de la démocratie et de la stabilité face à une anarchie croissante en de nombreuses régions de la planète. Ils sont les seuls à avoir une capacité de projection de force à l'échelle mondiale. Ils sont alors irrésistibles grâce aux moyens mis en oeuvre.

Bien sûr leur capacité s'exerce de manière sélective en fonction de leurs intérêts. On peut n'y voir que la domination de leurs intérêts propres mais il s'agit plutôt d'un leadership autour intérêts communs. Deux constantes guident leur action : le souci de la stabilité mondiale, pour cela l'OTAN est le partenaire le plus important, et la volonté d'étendre la démocratie et les droits de l'homme. Il est donc faux de parler d'empire américain, le constat d'une suprématie américaine n'est pas issu d'une volonté propre mais d'une incapacité d'autres nations à partager leurs responsabilités dans le monde. aux yeux des Etats-Unis, si l'Union Européenne devenait une puissance politique, le monde y gagnerait en stabilité. La puissance américaine semble écrasante parce qu'elle concerne autant l'idéologie, " soft power ", que les domaines économiques et militaires, " hard power ". L'ambition américaine n'est pas de régner sur le monde mais elle est contrainte de s'engager pour les droits de l'homme et la sécurité (exemple du Partenariat pour la Paix). Aussi l'émergence de puissances régionales est-elle souhaitée par cette unique grande puissance actuelle. Signalons que les européens, et particulièrement les français, sont considérés par les américains comme des alliés, des partenaires et même des amis. Les relations entre l'Europe et les Etats-Unis est une vieille question jamais tranchée et pourtant le seul choix possible est actuellement celui d'une Europe atlantique. Le vieux continent ne peut s'affranchir de relations bicentennaires très étroites.

*

*

*

CONCLUSION :

L'étude de la capacité de projection de puissance montre que les Etats-Unis sont la seule super puissance qui domine le monde par sa capacité à agir dans tous les domaines et en tous lieux. Ensuite viennent des pays dont la position est solide au niveau régional et qui ont la possibilité d'agir localement et pendant une période limitée ; ce sont les membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU auxquels il faut ajouter le Japon, l'Allemagne et l'Inde. Ils forment les noyaux des puissances régionales actuelles sur lesquelles repose la stabilité et la paix. Derrière, se situent des puissances sans prétention universelle (Brésil, Canada, Espagne, Italie, Ukraine) mais que l'on ne peut ignorer parce que certaines d'entre elles sont nouveaux venus du club atomique, de la conquête spatiale, ou d'une percée démographique ou

économique. Elles sont incluses et actives au sein des puissances régionales précédentes.

Toute tentative de classification sous-entend un équilibre entre les prétentions des états, les possibilités de leur population, l'état de leur économie, leurs forces militaires ou encore leurs atouts hérités du passé. Le particularisme de chaque puissance régionale en fait un ensemble cohérent et les organisations originales et appropriées à chacun sont génératrices à la fois d'unité mais aussi de tensions.

En tout cas le monde reste dangereux dans la marche vers la démocratie et l'économie de marché libérale. La mondialisation est riche en promesses mais elle ne peut servir de repère miraculeux tant elle va de pair avec une inégalité croissante des hommes et tant la notion d'intérêt général n'existe pas à l'échelon mondial hormis quelques problèmes globaux comme le domaine écologique. La planète est rendue plus petite par la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information ainsi que le renforcement des interdépendances. Pourtant, le système et le droit internationaux continuent à reposer sur le principe de l'état souverain mais ceux-ci s'affaiblissent tant la marge d'action de leur dirigeants se rétrécit avec l'émergence du transnational. Entre les deux, la notion de puissance régionale fait figure d'outil typiquement de bonne dimension.

Nous retiendrons comme argument suprême l'impossibilité d'imposer une raison internationale contre des volontés régionales multiples. Les ententes régionales auront un rôle à jouer dans la grande oeuvre de mise en place d'un monde en ordre et toujours plus uni.

Citons pour finir Jean Jaurès qui, à propos de la patrie, a donné cette analyse : " un peu d'internationalisme en éloigne, beaucoup y ramène ". Les puissances régionales s'en déduisent naturellement, il leur appartient de répondre aux besoins de l'homme : liberté, démocratie et prospérité. La stabilité et la sécurité y sont nécessaire. Le véritable problème réside dans la manière de construire une puissance régionale (par le droit ou par la force) et de savoir comment maintenir une telle puissance qui ne sera qu'un conglomérat d'état-nation pendant plusieurs dizaines d'années. L'histoire nous enseigne que toute construction humaine artificielle s'écroule inévitablement (empire romain, Yougoslavie, ...).

*

*

*

Bibliographie

Avertissement : La notion de puissance régionale n'a émergé dans les études des relations internationales que depuis peu d'années. Aussi la bibliographie que nous proposons, tout en étant récente, reste sommaire.

[1] - Milner, Helen, 1993, Commerce mondial, une nouvelle logique de blocs ?, dans Zadi Laïdi, L'ordre mondial relâché, Presses de la FNSP / Berg Publishers, Paris.

[2] - Ohmae, Kenichi, 1996, De l'Etat-nation aux Etats-régions, Dunod, Paris.

[3] - OMC, 1995, Le régionalisme et le commerce mondial, Organisation mondiale du commerce, Genève.

[4] - Oman, Charles, 1996, Les défis politiques de la globalisation et de la régionalisation, Cahiers de politique économique, n° 11, Centre de développement de l'OCDE, Paris.

[5] - Sachwald, Frédérique, 1996, Les réalités de l'intégration régionale, Ramses 97, Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet, Ifri / Dunod, Paris.

[6] - Veltz, Pierre, 1996, Mondialisation, villes et territoires. Une économie d'archipel, PUF, Paris.

[7] - Dossier politique étrangère, 1997 : Mondialisation et dynamiques régionales, sous la direction de Frédérique Sachwald, Politique étrangère, n° 2 / 97, Ifri, Paris.

[8] - Dossier politique, 1997 : Logiques du désordre, sous la direction de Dominique David, Ramsés 98, Ifri /Dunod, Paris.

[9] - Le Monde, Dossiers et Documents, 1997 : Irrésistible mondialisation, n° 258, octobre 1997.

[10] - Défense Nationale, 1992, Boutros Boutros-Ghali : Les ententes régionales et la construction de la paix, n° 10, octobre 1992.

Légende de la carte

1. La suprématie mondiale américaine et la " stratégie du homard " qui lui donnent une représentation cartographique:

- le corps représente le continent américain, l'Amérique latine étant la queue, c'est la zone d'intérêt prioritaire,
- Les deux pattes tiennent l'une l'Union Européenne et l'autre le Japon, plusieurs accords militaires par exemple existent,
- les deux antennes contrôlent l'une le Moyen-Orient et l'autre la Russie.

Seules deux puissances régionales échappent à ce schéma, il s'agit de la Chine et du sous continent indien.

2. Les puissances régionales qui comptent actuellement (hormis les Etats-Unis) :

- l'Union Européenne,
- les rivages du pacifique ouest sous influence japonaise,

- le sous-continent indien,
- la Chine à laquelle sera associée la Mongolie contrainte,
- la Russie et la CEI qui sont en quête d'équilibre.

3. L'Australie forme une puissance autonome qui englobe la Nouvelle-Zélande cependant son isolement ne lui permet qu'un rôle local et limité.

4. L'Afrique subsaharienne, le Maghreb et le Moyen-Orient sont exclus de ce modèle des grandes puissances régionales.